
Pour effectuer sur le Compte toutes opérations au nom du Client, sans limitation.

Le Client reste garant vis-à-vis de BinckBank du respect par ses mandataires de la réglementation en vigueur et des limites de son objet social. Le Client reste engagé par les opérations initiées en son nom par ses mandataires, même si celles-ci dépassent son objet social. Le Client fait son affaire d'apprécier l'expérience et les connaissances des mandataires qu'il a choisi pour gérer les comptes et le portefeuille du Client.

Le présent pouvoir est valable jusqu'à révocation expresse notifiée par écrit à BinckBank, selon les termes des Conditions Générales.

Signature du mandataire 1:

Signature du mandataire 2:

Fait à _____ le [] - [] - []

Signature(s) et cachet du Client

précédée de la mention manuscrite: "Bon pour pouvoir"

Signature

Cachet

► **IMPORTANT!**

Documents à joindre à la procuration:

- ✓ Pour chaque mandataire, **une photocopie recto-verso lisible de deux pièces officielles d'identité en cours de validité.**

Si vous changez de mandataire, pensez à lui faire remplir le Questionnaire MIF sur la connaissance et l'expérience en investissement."
